



L'avenir des radios privées suisses

Commission fédérale des médias, Berne, 11 novembre 2014

Position de base

- Nous pensons que la LRTV 2014 est plausible et nous soutenons le paysage médiatique suisse actuel
- Nous regrettons le référendum contre la LRTV 2014
- Nous sommes favorables à une SSR forte financièrement et orientée service public national
- Les radios privées suisses ont besoin, dans un marché en mutation (DAB+, IP, appareils de réception hybrides, nouveaux diffuseurs), d'opportunités de contenus et de développement planifiables

Notre vision du service public

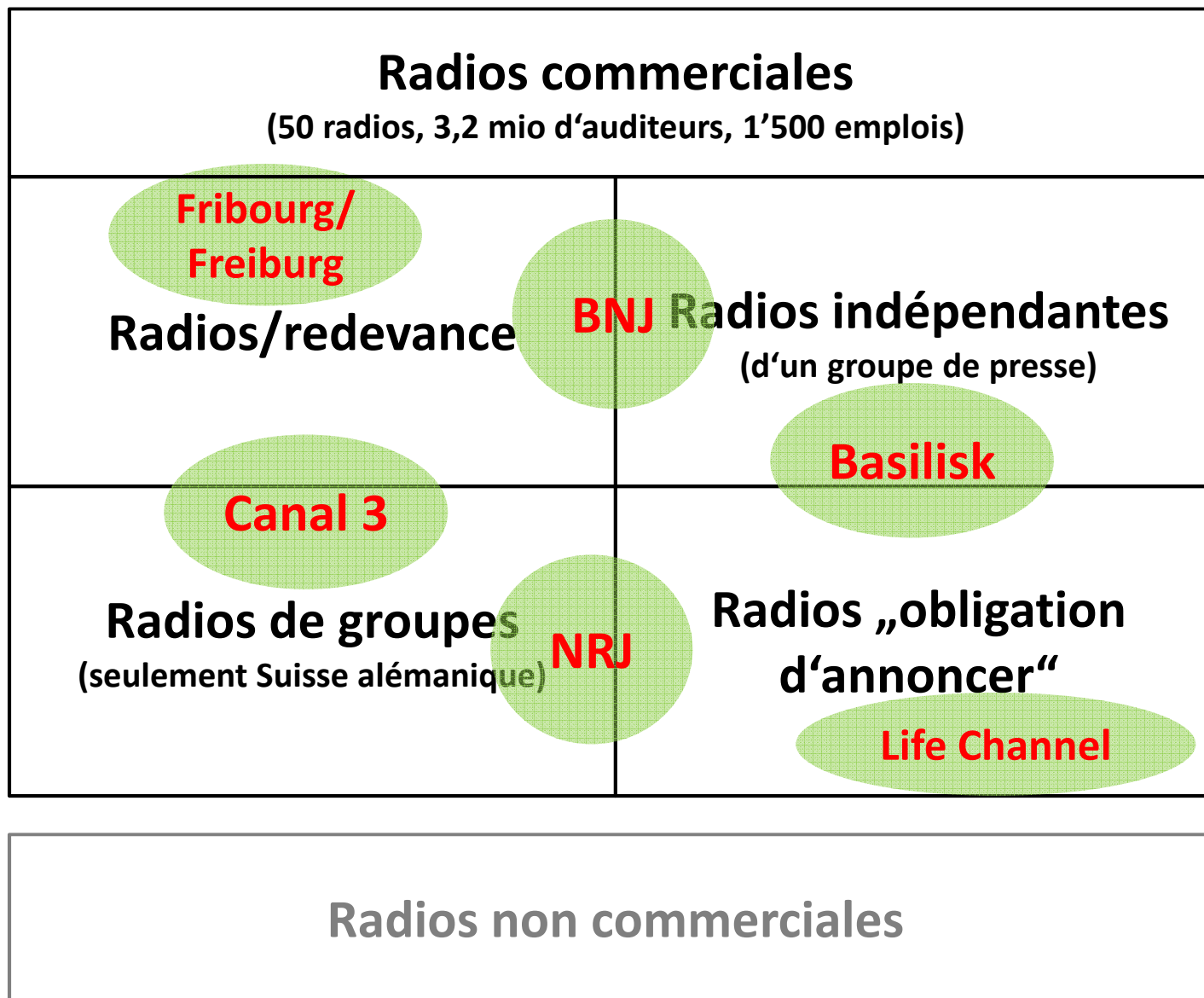
Le service public

- est au service du public et doit couvrir un intérêt général
- ne répond pas au critère de la maximisation du nombre d'auditeurs
- signifie aussi obligation de relater à propos de l'Etat, de la politique, des autorités, ou dans des situations extraordinaires
- ne peut pas être uniquement soumis au financement par le marché
- est soumis à un mandat de prestation

Pour les radios commerciales, nous retenons les éléments suivants:

- nous soutenons une combinaison entre un service public régional et une animation destinés à maximiser le nombre d'auditeurs
- nous sommes responsables pour le niveau régional / local et nous avons besoin d'accéder aux information comme tous les autres médias
- nous avons besoin d'une technologie de diffusion (la SSR aussi)





Radios avec redevance

- Le Parlement a donné des signaux clairs et positifs pour elles
- Avec la révision de la LRTV, elles seront mieux positionnées (4 – 6%) et profiteront du soutien technologique et de périphérie (+ formation)
- Elles auront à l'avenir (aussi sur DAB+) une concession avec un mandat de prestation et une sécurité must-carry
- Elles ont de bonnes perspectives

Réduire les doublons

- Il s'agit de supprimer dans toute la Suisse les doublons entre la SSR et les radios privées (objectif: renforcement de la branche radio, statut comme en Suisse romande)
- Soutenir encore plus les radios privées avec redevance dans leur zone de concession pour leur mission de service public régional (pour des raisons de compensation du marché comme jusqu'à présent et désormais davantage pour le mandat de prestation)
- Dans les zones de concession des radios sans redevance, il s'agit de réfléchir au „modèle Regnotto“: qui remplit le mandat de service public dans la région? La SSR seule? Les privées seules? Les deux?

Radios avec concessions FM sans redevance

- N'auront à partir de 2019 plus qu'une concession prolongée dans le temps
- Passeront sur DAB+
- N'auront à l'avenir plus que l'obligation d'annoncer leur programme, ne seront soumis ni à une concession ni à un mandat de prestation
- L'accès à la diffusion aura lieu par l'intermédiaire d'un contrat passé avec un prestataire multiplex (Swiss Media Cast, Romandie Médias, Digiris, etc)
- Ont besoin après la fin des concessions actuelles en 2019 d'une garantie de must-carry de dix ans, à fixer avec les sociétés de diffusion ou mieux encore dans l'ORTV.

Nouveaux concurrents dans les zones linguistiques

- Grâce au DAB+, les radios privées diffusent aussi à l'échelle des régions linguistiques
- Il en résulte une nouvelle concurrence pour la SSR
- Les neuf chaînes de la SSR sans contenus de service public peuvent être envisagées sous forme de partenariat PPP ou supprimées
- A discuter, l'idée de publicité par exemple sur SRF3 (exclusivement dans le cadre d'un modèle PPP) afin d'accroître le marché de la publicité radio (renoncement de la SSR au sponsoring sur toutes les autres chaînes)
- Elaborer une solution de branche (groupe de travail avec SSR, radios privées et OFCOM selon l'exemple DigiMig)

Réponses aux questions de la commission

Comment définissez-vous la notion de service public vu de votre domaine d'activité?

- Le service public signifie la diffusion de contenus relevant de la démocratie
- Le service public répond aux besoins de la population, de ses minorités et de l'Etat de droit et qui ne sont pas finançables par le marché
- Obligation de programme versus maximisation du nombre d'auditeurs

Réponses aux questions de la commission

Comment voyez-vous aujourd'hui et dans le futur le profil de prestation des médias de service public?

En ce qui concerne le service public par les privés:

- Information – en particulier dans le domaine régional
- Prestations régionales – annonce de trafic, météo, événements, culture, etc.
- Musique – Promotion de la musique suisse – la scène musicale suisse s'est développée grâce aux diffuseurs radios privés
- Formation – les diffuseurs privés sont les formateurs primaires pour les médias électroniques suisses
- Engagements particuliers en cas de catastrophe ou dans des situations extraordinaires (sur la base d'un réseau de diffusion sécurisé, indépendant d'internet)

Réponses aux questions de la commission

Comment voyez-vous le service public à l'avenir?

- Fondamentalement, nous soutenons le système fédéral actuel des médias
- Suppression des doublons, profils différenciés des programmes de la SSR et des radios privées
- Proposition de création d'un groupe de travail de toute la branche (modèle du groupe DigiMig avec SSR, radios privées et OFCOM) afin d'élaborer les profils différenciés, de réfléchir à la publicité sur SRF3 (en PPP) ainsi qu'à la définition de règles du jeu

Réponses aux questions de la commission

Sur quels thèmes prioritaires la commission doit-elle travailler? Qu'attendez-vous de la commission dans le cadre de la discussion sur le service public?

- Une définition du service public
- Elle doit être viable pour les radios privées
- Elle doit donner aux radios privées des opportunités de développement et de financement
- Elle doit créer les bases pour des discussions de co-régulation avec la SSR et l'OFCOM
- Elle doit laisser le moins d'espace possible aux interprétations, en comparaison avec la situation actuelle
- Elle doit permettre la suppression des doublons



Verband Schweizer Privatradios
Association of Swiss Private Radios



| Radios Régionales Romandes |

L'avenir des radios privées suisses Merci!

Commission fédérale des médias, Berne, 11 novembre 2014